



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'émission : 08-nov.-2024

Date de révision 08-nov.-2024

Numéro de révision 1

1. IDENTIFICATION

Nom du produit	TIDE ORIGINAL
Identificateur de produit	21063766_RET_NG
Type de produit	Produit fini - commerce de détail
Utilisation recommandée	Lessive en poudre.
Restrictions d'utilisation	Utilisez seulement comme dirigé sur l'étiquette.
Synonymes	C-21063766-003
Fabricant	PROCTER & GAMBLE - Fabric and Home Care Division Ivorydale Technical Centre 5299 Spring Grove Avenue Cincinnati, Ohio 45217-1087 USA Procter & Gamble Inc.O. Box 355, Station A Toronto, ON M5W 1C5 1-800-331-3774
Courriel	pgsds.im@pg.com
Numéro d'appel d'urgence	Transport (24 Heure) CHEMTREC - 1-800-424-9300 (États-Unis / Canada) or 1-703-527-3887 Mexique sans frais dans la campagne: 01-800-681-9531

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

La norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de l'OSHA ne s'applique pas aux produits de consommation tels que définis par la Loi américaine sur la sécurité des produits de consommation, qui sont utilisés comme prévu (durée et fréquence de consommation typiques). Cette FDS est offert à titre gracieux pour aider à aider dans la manipulation et l'utilisation appropriée du produit. Pour une utilisation domestique par les consommateurs, suivez les instructions de précaution et de premiers secours figurant sur l'étiquette du produit.

Ce produit est classifié sous 29CFR 1910.1200 (d) et le Règlement Canadien sur les Produits Dangereux comme suit:.

Catégorie de danger

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires	Catégorie 2A
Mot indicateur	Attention

Mentions de danger	Provoque une sévère irritation des yeux Provoque une irritation cutanée
--------------------	--

Pictogrammes de danger

**Conseils de prudence**

Se laver les mains soigneusement après manipulation

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin
 En cas d'ingestion:
 Boire un ou deux verres d'eau
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :
 Rincer abondamment à l'eau.
 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin

Conseils de prudence - Entreposage Aucun**Conseils de prudence - Élimination** Aucun.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Les ingrédients sont répertoriés selon 29CFR 1910.1200 Annexe D et l' Règlement Canadien sur les Produits Dangereux

Nom chimique	Synonymes	Secret commercial	No. CAS	% en poids
Sodium Carbonate	Sodium Carbonate	Non	497-19-8	20 - 25
Benzenesulfonic Acid, mono-C10-16-Alkyl Derivs., Sodium Sa	Benzenesulfonic Acid, mono-C10-16-Alkyl Derivs., Sodium Sa	Non	68081-81-2	10 - 15
Sodium Carbonate Peroxide	Sodium Carbonate Peroxide	Non	15630-89-4	5 - 10
Sodium Silicate	Sodium Silicate	Non	1344-09-8	1 - 5
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha.-tetradecyl-.omega.-hydr oxy- (n=7)	Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha.-tetradecyl-.ome ga.-hydroxy- (n=7)	Non	27306-79-2	1 - 5

Renseignements complémentaires

Les concentrations réelles de substance se situent dans les plages indiquées. Les valeurs maximales ne représentent pas nécessairement les valeurs présentes dans la formule.

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins**Contact avec les yeux**

Rincer abondamment à l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux si l'irritation persiste.

Contact avec la peau

Rincer abondamment à l'eau. Appeler un médecin si l'irritation évolue et persiste.

Ingestion

Boire un ou deux verres d'eau. NE PAS faire vomir. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Inhalation

Amener la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin

Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	Poudre chimique sèche, CO2, mousse antialcool ou eau pulvérisée.
Moyens d'extinction inappropriés	Aucun.
Danger particulier	Aucun connu.
Équipement de protection particulier pour les pompiers	Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.
Dispositions particulières	Aucun.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
Conseils pour les services d'intervention d'urgence	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.
Précautions relatives à l'environnement	Ne doit pas être rejeté dans l'environnement

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher la formation d'un nuage de poussière. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
Méthodes de nettoyage	Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination. Éliminer conformément à la réglementation locale.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Conserver hors de la portée des enfants.
---	---

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage	Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.
Produits incompatibles	Aucun connu.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition	Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.
-------------------------------------	--

Contrôles techniques appropriés**Mesures techniques**

Paramètres de distribution et de lieu de travail :
S'assurer une ventilation adéquate

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):
Lorsque cela est raisonnablement faisable, la ventilation doit se faire par aspiration aux postes de travail et il doit y avoir une extraction générale convenable

Équipement de protection individuelle**Protection des yeux**

Paramètres de distribution et de lieu de travail :
Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):
Utilisez des lunettes de protection

Protection des mains

Paramètres de distribution et de lieu de travail :
Pour les peaux sensibles ou utilisation prolongée, porter des gants

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):
Gants de protection

Protection de la peau et du corps

Paramètres de distribution et de lieu de travail :
Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):
Porter un vêtement de protection approprié

Protection respiratoire

Paramètres de distribution et de lieu de travail :
Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):
Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Solide
Aspect	blanc granulés coloré specks
Couleur	Aucun renseignement disponible
Odeur	parfumé
Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques</u>
pH	9.5 - 11.4	(as 1% solution)
Point de fusion / point de congélation	Aucun renseignement disponible	
Point initial d'ébullition et plage d'ébullition	Aucun renseignement disponible	
Point d'éclair	Aucun renseignement disponible	.
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
Inflammabilité	Aucun renseignement disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucun renseignement disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité		

ou d'explosivité	Aucun renseignement disponible
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité de vapeur relative	Aucun renseignement disponible
Densité relative	Aucun renseignement disponible
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible
Viscosité	Aucun renseignement disponible
Teneur en COV (%)	Produits conformes aux règlements de l'État fédéral et des États-Unis pour la teneur en COV des produits de consommation

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.
Stabilité	Stable dans des conditions normales.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Matières incompatibles	Aucun en particulier.
Produits de décomposition dangereux	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Aucun effet connu.
Contact avec la peau	Irritant pour la peau.
Ingestion	Aucun effet connu.
Contact avec les yeux	Provoque une sévère irritation des yeux.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Toxicité aiguë	Aucun effet connu.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Irritant pour la peau.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation de la peau	Aucun effet connu.
Sensibilisation des voies respiratoires	Aucun effet connu.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucun effet connu.
Toxicité pour la reproduction	Aucun effet connu.
Toxicité pour le développement	Aucun effet connu.
STOT - exposition unique	Aucun effet connu.
STOT - exposition répétée	Aucun effet connu.
Danger par aspiration	Aucun effet connu.
Cancérogénicité	Aucun effet connu.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	No. CAS	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Sodium Carbonate	497-19-8	2800 mg/kg (RAT)	5001 mg/kg (RABBIT)	= 2300 mg/m ³ (Rat) 2 h
Benzenesulfonic Acid,	68081-81-2	1.08 g/kg (RAT)	-	-

mono-C10-16-Alkyl Derivs., Sodium Sa				
Sodium Carbonate Peroxide	15630-89-4	893 mg/kg (RAT)	5001 mg/kg (RABBIT)	-
Sodium Silicate	1344-09-8	3400 mg/kg (RAT)	5001 mg/kg (RAT)	20.1 mg/l/4h (RAT)
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha.-tetradecyl-.omega.-hydroxy-(n=7)	27306-79-2	> 2000 mg/kg (Rat)	-	-

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

écotoxicité

Le produit ne devrait pas être dangereuse pour l'environnement.

Persistance et dégradation Aucun renseignement disponible.

Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Disposal methods

Déchets de résidus/produits inutilisés L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballage contaminé L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

**Codes Californie déchets dangereux¹⁴¹
(non-ménage de réglage)**

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Non réglementé

IMDG Non réglementé

IATA Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX AMÉRICAINS

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit.

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR 61)

Ce produit ne contient aucune substance reconnue comme un polluant de l'air dangereux (HAPS) sous la section 112 des amendements du Clean Air Act de 1990

Loi sur la qualité de l'eau

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

Réglementations des Etats

Nom chimique	No. CAS	Massachusetts
Sodium Sulfate	7757-82-6	X

Nom chimique	No. CAS	Pennsylvanie
Sodium Sulfate	7757-82-6	X

Proposition 65 de la Californie

Ce produit n'est pas assujéti à l'avertissement d'étiquetage en vertu de la Californie Proposition 65.

Inventaires internationaux**ÉTATS-UNIS**

Tous les composants ajoutés intentionnellement de ce produit (s) sont répertoriés dans l'inventaire TSCA des États-Unis

Canada

Ce produit est en conformité avec la LCPE pour l'importation par P&G

Légende

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LCPE - Loi canadienne sur la protection de l'environnement

16. AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission : 08-nov.-2024

Date de révision 08-nov.-2024

Avis de non-responsabilité.

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche signalétique